

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 19 décembre 2018 à 18 h 00 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. John-David McFaul, M. Pierre Laramée, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. Jeannot Émond est absent et a motivé son absence. Était aussi présente la directrice générale Madame Mariette Rochon.

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation et que les sujets à l'ordre du jour concerneront uniquement l'adoption du budget pour l'année 2019.

2018-12-R5464 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée.

2018-12-R5465 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt et présentation du budget 2019
5. Adoption du budget 2019
6. Période de questions.
7. Levée de l'assemblée.

Adoptée.

ANNOTATION 1

Le budget pour l'année 2019 a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

2018-12-R5466 Adoption du budget pour l'année 2019

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget présenté avec des dépenses et des revenus équilibrés de 773 187\$ soit adopté.

Adoptée.

2018-12-R5467 Augmentation 2.5% salaires élus et employés

Il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'il a été décidé qu'une augmentation de 2.5% équivalent au coût de la vie soit appliquée au salaire de chaque élu et chaque employé.

Adoptée.

2018-12-R5468 Vacances annuelles

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte que la directrice générale d'avoir droit à 5 semaines de vacances ainsi que 4 journées de congés de maladies par année.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Note au procès-verbal à l'effet que le rôle triennal d'immobilisation ainsi que le règlement décrétant les taux de taxes pour l'année 2019 seront adoptés en janvier 2019.

2018-12-R5469 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. John-David McFaul et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18h15.

Adoptée.

Neil Gagnon, maire

Mariette Rochon, sec.-trés.